

PROCES VERBAL D'ADMISSION

du concours externe sur titres de technicien(ne) hospitalier(e)
spécialité « Imprimerie, reprographie »

Vu le procès-verbal d'admissibilité en date du 2 avril 2026 arrêtant la liste des candidats admissibles par ordre alphabétique ;

A l'issue de l'audition qui s'est déroulée le 11 mai 2026 et après délibération, le jury déclare admis :

Monsieur Jean - Marie BOUASSOL

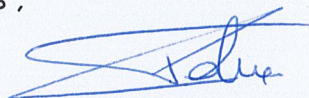
Monsieur Olivier FALANGA,

Directeur de la Direction des Relations Humaines aux Hôpitaux de Chartres, président ;



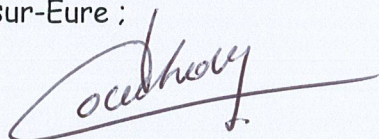
Monsieur Patrice AVELINE,

Attaché d'Administration Hospitalière au service Qualité et Gestion des risques aux Hôpitaux de Chartres ;



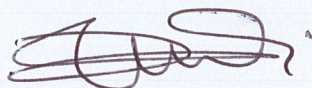
Madame Christine COUCHOUX,

Attachée d'Administration Hospitalière des Ressources Humaines au foyer Gérard Vivien de Courville-sur-Eure ;



Madame Stéphanie MARTIN,

Technicienne Supérieure Hospitalière de 1re classe à la Direction de la communication et des systèmes d'information au Centre Hospitalier de Bonneval ;



Monsieur Franck SALAT,

Professeur en Industries Graphiques au lycée Louis Modeste-Leroy d'Evreux ;

